



Association française pour le développement de l'enseignement technique
Reconnue d'utilité publique - O.N.G. auprès des Nations Unies



Paris le 2 janvier 2024

Votre cotisation AFDET 2024

Madame, Monsieur,

Comme chaque année nous venons vers vous en ce mois de janvier 2024 afin de solliciter votre cotisation AFDET 2024. Comme vous le savez, l'AFDET est une association reconnue d'utilité publique (ARUP), agréée par le Ministère de l'Education Nationale, et regroupant à la fois des « personnes physiques », mais vous aussi, qui représentez une « personne morale », entreprise, établissements public ou privé d'enseignement et de formation, organisation représentative des salariés et branches professionnelles.

Grace aux actions de nos membres et avec le soutien de nos réseaux nous agissons directement auprès des élèves, apprentis et établissements de formation. Par notre diversité nous sommes force de proposition auprès des instances gouvernementales. Vous considérez le rapprochement entre l'école et l'entreprise comme essentiel au développement économique et social de notre pays, rejoignez-nous. Votre cotisation, votre éventuel don et pourquoi pas, votre présence à nos côtés sur le terrain donnera force à nos actions.

Nous vous remercions pour le soutien que vous apporterez et, pour certains d'entre vous, continuez à apporter à l'AFDET.

Restant à votre écoute, je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Philippe DOLE
Président